



**Le 29 novembre 2006, Montréal, Québec**  
**Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate**

**Symbole: TSX-V: AFA**  
**Actions émises: 118 642 435**

## **AFRI-CAN COMPLÈTE LA 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DU PROGRAMME DE DÉLIMITATION DE RESSOURCES SUR LE BLOC J, EN NAMIBIE ET PROCÉDERA À UN PLACEMENT PRIVÉ**

Afri-Can, Société de minéraux marins (« Afri-Can »), a le plaisir d'annoncer que la première phase de son programme de délimitation de ressources sur le Bloc J en Namibie, a été complétée le 22 novembre 2006. La première phase a été un succès complet et aura permis de couvrir cinq caractéristiques géologiques marines, soit trois de plus que planifiées.

La première phase du programme a consisté en un levé géophysique totalisant approximativement 854 lignes / kilomètres et en l'extraction de 38 échantillons de vibro-foreuse de 100 mm de diamètre, soit 13 de plus que planifiés. Le levé et l'échantillonnage furent concentrés précisément sur les zones cible nommées caractéristiques 6 & 8, qui ont prouvé contenir des diamants lors de deux précédents programmes d'échantillonnage de 2001 et 2002. Le levé fut prélevé sur des lignes quadrillées espacées de 100 mètres. La planification originale prévoyait aussi un espacement plus rapproché, mais ne fut pas nécessaire parce que l'efficacité des équipements de géophysique utilisés a permis une couverture complète de plus de 50 mètres de chaque côté des lignes quadrillées. Cette grande efficacité a résulté en une économie temps considérable et a permis de couvrir aussi les caractéristiques 15, 17 et 19. Les caractéristiques 15 et 17 ont aussi prouvé contenir des diamants lors de deux précédents programmes d'échantillonnage de 2001 et 2002 et la caractéristique 19 offre un potentiel fort prometteur. L'analyse et l'interprétation des résultats seront divulguées aussitôt que le rapport final sera complété.

Le but de la première phase est de cartographier et modéliser avec précision les caractéristiques 6 et 8 et d'accroître notre compréhension de la géologie de la stratigraphie et de définir le volume de graviers diamantifères contenus dans les gisements. De plus, l'interprétation des résultats de la première phase permettra de finaliser les détails de la deuxième phase du programme, qui sera essentiellement constitué d'un échantillonnage en vrac qui permettra l'extraction d'approximativement 319 larges échantillons d'au moins 10m<sup>2</sup> chacun. La deuxième phase est prévue pour débiter peu de temps après l'analyse et l'interprétation des résultats de la première phase. Le but du programme complet est de délimiter une ressource diamantifère sur le Bloc J et ce en accord avec l'Instrument National 43-101.

Sur un autre sujet, la Société procédera à un placement privé totalisant 500 000 \$. Le placement est pleinement souscrit et sera clôturé sur réception des approbations réglementaires requises.

Le placement privé sera composé de 3 846 154 unités au prix de 0,13 \$ par unité. Chaque unité est constituée d'une action et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur de souscrire à une action additionnelle au prix de 0,18 \$, pour une période de 2 ans à compter de la date de fermeture. Les valeurs mobilières émises en vertu du placement sont assujetties à une période de non négociabilité de 4 mois suivant la date de clôture des placements. En conjonction avec le placement, Jones, Gable &



Company Limited recevra un frais de 10 400 \$ et 80 000 bons de souscriptions de courtier qui auront les mêmes termes que ceux du placement tel que ci-haut mentionné. Le placement privé est assujéti à l'approbation des autorités réglementaires concernées.

Le produit du placement sera utilisé au programme d'exploration du Bloc J et à la poursuite du développement de la société.

Afri-Can est une entreprise canadienne active dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minérales importantes en Namibie. La taille et la qualité des concessions d'Afri-Can ainsi qu'un développement rapide et dynamique la placent au rang de partenaire de choix des groupes d'émergence économique namubiens.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs », tel qu'identifiés dans les dépôts réguliers d'Afri-Can auprès des autorités réglementaires canadiennes, qui comprennent certains risques et incertitudes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient varier de façon importante et différer de ceux anticipés dans ces énoncés.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUER AVEC:**

Pierre Léveillé, Président et Chef de la Direction  
Bernard J. Tourillon, Vice-Président Exécutif et Chef de la Direction Financière

**TÉL.: (514) 846-2133   TÉLÉC.: (514) 846-1435**

**COURRIEL: [info@afri-can.com](mailto:info@afri-can.com)**

**SITE WEB: [www.afri-can.com](http://www.afri-can.com)**